



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 juin 2019

Communiqué de presse

Lancement de l'Appel à projets : Aide à l'encadrement administratif des structures collectives agricoles

La Direction de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DAAF) de la Martinique informe les groupements de producteurs agricoles du lancement d'un appel à projet concernant le soutien de l'encadrement administratif des structures collectives de productions agricoles de diversification animales et végétales.

La plupart des structures collectives des productions agricoles de diversification animale et végétale de Martinique dont les dimensions économiques sont généralement réduites rencontrent des difficultés pour financer leur fonctionnement, assurer leurs missions de développement auprès de leurs adhérents, réaliser les investissements nécessaires à la mise en place de nouvelles actions dans l'accompagnement, la transformation et la commercialisation des productions agricoles.

Dans ce contexte, l'aide à l'encadrement administratif des structures agricoles collectives a pour objectif d'améliorer la gouvernance et la gestion de ces groupements de producteurs, de consolider l'organisation et le fonctionnement de chacune des structures par un appui ciblé et de favoriser le recours à des partenariats.

Ce dispositif est pris en application du régime cadre notifié n° SA 490833 (2017/N) relatif aux aides à l'encadrement administratif dans les structures collectives agricoles d'Outre-Mer et financé par l'Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-Mer (ODEADOM).

La date limite de dépôt des candidatures est fixée **au lundi 1^{er} juillet 2019 à 16 heures**.

Les documents relatifs à cet appel à projet et les renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être retirés à la DAAF de Martinique, Jardin Desclieux - B.P. 642 97262 FORT-DE-FRANCE CEDEX, Service Agriculture et Forêt ou en faisant la demande par courriel : saf.daaf972@agriculture.gouv.fr (tel : 0596 71 21 37).

Ces documents sont également disponibles aux adresses suivantes :

- <http://daaf.martinique.agriculture.gouv.fr/>
- <http://www.martinique.pref.gouv.fr/>

Contacts réservés aux médias :

Florence BERTHET 05 96 39 39 20 ou 06 96 28 34 42 –
florence.berthet@martinique.pref.gouv.fr
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93
– ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

L'Etat en Martinique

sur internet : www.martinique.pret.gouv.fr
sur Facebook : @prefet.martinique
sur Twitter : @prefet972